FORMATION · PRÉVENTION & MANAGEMENT

Réglementation & management

Référent santé, sécurité au travail et environnement

Devenez l'acteur clé de la sécurité au travail

Durée	28 h – 4 jours
Public	Tout salarié désigné par l'employeur pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise (obligation issue de l'article L.4644-1 du Code du travail).
Prérequis	Aucun prérequis n'est nécessaire
Nombre d'apprenants	Maximum 10
Délai d'accès	1 mois

TARIF INTER

2 000 €

par apprenant

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

Données en cours d'analyse

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, le salarié, un particulier, à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au 06 43 62 01 04 ou par courriel : prevactions.regnier@gmail.com

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

Description de la formation

Assurez la sécurité et la santé de vos collègues en maîtrisant les fondamentaux de la prévention des risques professionnels. Cette formation vous permettra d'identifier et de gérer efficacement les dangers dans votre environnement de travail, tout en respectant les obligations légales.

Objectifs

- Comprendre le cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail, y compris les principes généraux de prévention et la responsabilité de l'employeur, conformément à l'article L.4644-1 du Code du travail.
- Identifier les acteurs internes et externes de la santé et sécurité au travail, et décrire le rôle et les bonnes pratiques du référent sécurité.
- Appliquer les outils de prévention des risques professionnels, tels que l'analyse des risques, le document unique et les formations sécurité.
- Analyser les incidents, presqu'accidents, accidents du travail et maladies professionnelles à l'aide de la méthode de l'arbre des causes.
- Évaluer les risques professionnels et élaborer un plan de prévention pour les interventions d'entreprises extérieures, en tenant compte des responsabilités et de la jurisprudence.
- Créer un protocole de sécurité et un permis de feu pour prévenir les risques liés aux travaux par point chaud et au risque incendie, en intégrant les considérations environnementales.
- Communiquer de manière efficace sur les questions de santé et sécurité au travail au sein de l'entreprise, en impliquant les différents acteurs concernés.

Programme

1. **Ouverture et Présentation de la formation**
2. **Cadre Réglementaire de la Santé et Sécurité au Travail**
   - Introduction au cadre réglementaire
   - Lois et régulations spécifiques
   - Responsabilités et obligations
3. **Rôle et Responsabilités du Référent Sécurité**
   - Rôle du Référent Sécurité
   - Compétences clés
   - Bonnes pratiques du Référent Sécurité
4. **Outils de Prévention des Risques Professionnels**
   - Analyse des risques
   - Document unique de sécurité
   - Formations et sensibilisation
5. **Analyse des Incidents et Accidents du Travail**
   - Méthode de l'arbre des causes
   - Sécurité des opérations
   - Retour d'expérience
6. **Évaluation des Risques et Élaboration d'un Plan de Prévention**
   - Évaluation des risques professionnels
   - Plan de prévention
   - Jurisprudence et responsabilités
7. **Création de Protocoles de Sécurité et Permis de Feu**
   - Plan de prévention, Protocole de sécurité, Permis de feu
   - Intégration des considérations environnementales
8. **Communication Efficace en Santé et Sécurité au Travail**
   - Techniques de communication
   - Impliquer les parties prenantes
9. **Conclusion**
   - Synthèse des points clés
   - Évaluation finale
   - Feedback des participants

Méthodes pédagogiques

Le programme de formation utilise une variété de méthodes pédagogiques interactives et collaboratives pour renforcer l'engagement et l'apprentissage des participants. Ces méthodes incluent des exposés interactifs pour introduire les concepts clés, des études de cas pour une application pratique des connaissances théoriques, des ateliers pratiques pour le développement de compétences spécifiques, des simulations et des jeux de rôle pour encourager l'interaction et l'expérimentation dans des scénarios réalistes. Des discussions guidées et des débats en groupe permettent d'approfondir la compréhension des sujets complexes. L'utilisation de supports variés, tels que des présentations PowerPoint, des documents légaux, et des modèles de documents, enrichit l'expérience d'apprentissage.

Évaluation et certification

Les modalités d'évaluation employées sont diversifiées, combinant des approches formelles et informelles pour mesurer les compétences et les connaissances acquises. Elles incluent une évaluation immédiate des connaissances théoriques, des exercices pratiques et des simulations évaluées pour vérifier l'application des compétences dans des contextes concrets, des études de cas à soumettre pour évaluer la capacité d'analyse et de synthèse, et des jeux de rôle où les performances sont évaluées pour développer des compétences relationnelles. Des discussions guidées et du feedback de groupe permettent une évaluation continue et formative. Une enquête de satisfaction assure une évaluation complète de la maîtrise des objectifs pédagogiques.

Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : 06 43 62 01 04 ou via le formulaire de contact sur notre site.

Tarifs

INTER	INTRA	SUR MESURE
(par apprenant)	(pour le groupe)	
2 000 €	**Demander un devis**	**Demander un devis**

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com

Prendre rendez-vous
Calendly · 30 min

Un projet de formation ? Parlons-en.

Scannez le QR code pour réserver un échange (visio ou téléphone), ou contactez directement Françoise Régnier. Réponse sous 72 heures.

06 43 62 01 04
prevactions.regnier@gmail.com

iprp Enregistrée à la DREETS Bretagne
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Découvrir le site
prev-actions.com